



**PARC CÉZANNE : visite technique du 25 janvier 2018 à 10 h 00**

**Membres CS présents :** Mme d'ONORIO, Monsieur POSS.

**Copropriétaire présente :** Mme THIBAUT.

**Membres CS absents :** Mme WOLKOWITSCH, M. FÜREDI, M. CARRON

**CGIMMOBILIER :** Mme OLIVARI

**1. ESPACES VERTS :**

Madame Mallard, responsable de Jardins Sestian, nous confirme que la plantation de lauriers à l'est du bâtiment HERMITAGE va être planifiée très prochainement.

Il est demandé de procéder à la vérification de la présence de nids de chenilles dans les pins.

La remise en état de l'allée centrale sera réalisée dès que nous aurons localisé et supprimé l'ancienne conduite d'arrosage.

Nous avons reçu un premier devis de la société ATPRT pour la réalisation de ces travaux et, compte tenu du montant (1936€), nous avons demandé un autre devis à la société CARNIER LAUGIER.

Une réunion de concertation sera planifiée le 22 février avec Jardins Sestian et les occupants du Grand Pin afin de faire le point sur le programme de rénovation des espaces verts dans l'environnement proche de ce bâtiment.

**2. RÉUNION SUR LE CHAUFFAGE :**

Nous avons reçu le rapport de Mme Clemens et sommes dans l'attente de son retour suite aux interrogations du conseil syndical. Madame Clemens sera relancée à ce sujet.

**3. ÉLECTRICITÉ PARTIES COMMUNES :**

Un appel d'offre sera organisé à l'initiative de M. CARRON pour un contrat de maintenance.

**4. ESTAQUE :**

Suite au récent dysfonctionnement de la porte de garage du bâtiment, nous avons reçu un devis de remplacement de l'opérateur hydraulique et des vérins pour un montant de 2483€.

**5. DIVERS**

- Suite à la réception du rapport de la société QUALICONSULT et des rapports annuels de la société AAM en charge de l'entretien des portes, nous préparons un comparatif des points notés.
- Local Hermitage : le CS se chargera du choix et de l'installation du mobilier (rangement archives, table, deux chaises).
- Un mail a été adressé à M. ARNAUD et nous sommes dans l'attente d'un retour de ce dernier au sujet du tri des déchets ménagers. Plusieurs relances ont été faites sur ce point.
- Rehausse des poteaux extérieurs : la société PACARENOVATION est consultée et fournira un devis.
- Mme Olivari a pu constater de visu l'existence d'un dossier de plans dans les archives du notaire, mais n'a pas pu en faire réaliser une copie pour constituer un fond d'archives pour la copropriété. De nouvelles actions seront entreprises pour tenter d'obtenir le prêt de ce fonds à des fins de copie.
- La société de ménage utilise des anciennes bouches d'arrosage pour le nettoyage des containers à ordures. Il convient d'envisager une solution pour pérenniser cette commodité après que l'ancienne conduite d'arrosage le long de l'allée centrale aura été supprimée.

- Une place de parking appartenant à Mme RENARD (en direction de la place des mûriers) est abîmée suite au soulèvement de l'enrobé par les racines de pin. Des devis de remise en état seront demandés.
- Demander un devis pour repeindre les lettres du « **PARC CÉZANNE** » sur la plaque de marbre à l'entrée de la copropriété.
- Demander un devis pour le remplacement du poteau indiquant que la copropriété est privée à l'entrée de la résidence, et un devis pour la mise en place d'une chaîne pour les jours où des manifestations ont lieu.
- Demander à la société de ménage de bien débarrasser la copropriété de divers déchets retrouvés dans les espaces communs extérieurs.

#### 6. **POINT TRAVAUX ÉLECTRICITÉ :**

La société termine l'installation des barrettes LED au niveau des auvents des entrées des bâtiments. Nous avons pu voir la mise en service sur le bâtiment ARLEQUIN. Les éclairages des noms des bâtiments vont être livrés et installés sous peu. Il est proposé de conserver les deux éclairages existants au niveau de l'enseigne à l'entrée principale sur l'avenue des écoles militaires.

**La prochaine visite aura lieu le jeudi 8 février à 10 h 00**